

Créer son entreprise, une idée folle ?



CHOLETAIS. Spécialiste du diagnostic thermique par caméra infrarouge, Xavier a sauté le pas et a créé son entreprise en 2008. Le plus difficile ? « C'est de convaincre les banques », explique-t-il.

Créer sa boîte : « Le plus difficile est de convaincre les banques »

Specialiste du diagnostic thermique et du contrôle des installations industrielles, Xavier Merle a créé son entreprise en 2008 dans le Choletais. Il raconte son parcours, exemplaire à plus d'un titre.

Bruno MOLLARD

redac.cholet@courrier-ouest.com

Je crée ma boîte. Ce sera le slogan du forum de la création et de la reprise d'entreprise qui se déroulera, mercredi 4 novembre, à la Chambre de commerce de Cholet (lire ci-dessous).

Xavier Merle l'a fait. Un projet mûrement réfléchi qui a nécessité plus

- Depuis un an, j'ai appris à être polyvalent -

d'un an de gestation avant d'aboutir. - J'ai trois ou quatre idées par

semaine ! La plupart sont rejetées et inapplicables. Un jour, j'ai eu l'idée de créer une entreprise dans le domaine du contrôle d'installations électriques et du diagnostic des performances thermiques. Ma femme m'a dit : ça c'est une bonne idée ! - Cet ancien salarié d'une grande entreprise de contrôle industriel possède une riche expérience professionnelle. Expert dans sa partie, il décide de franchir le pas en 2007. - Depuis longtemps, je désirais être autonome - dit-il. Aidé par son épouse Jacqueline qui lui apporte de précieux conseils sur le plan commercial, Xavier Merle s'appuie sur le dispositif d'appui à la création de la CCI du Maine-et-Loire, rencontre expert-comptable et conseil juridique et réalise une étude de marché pendant six mois. - Nous avons pris du temps afin de déterminer le meilleur fournisseur avant d'acheter une caméra infrarouge thermographique plus puissante que la plupart de celles qui existent sur le marché. Nous ne voulions pas nous tromper dans cet achat sur lequel repose notre expertise. - Cette caméra représente, à elle seule, les trois quarts des 100 000 € investis par Xavier Merle dans son entreprise. Courant 2008, la société IR Vision voit le jour à Veziens. - Le plus difficile fut de convaincre les banques. Le fait que notre projet a été préalablement validé par la CCI fut une aide précieuse pour décider les banquiers à nous faire confiance -, reconnaît Xavier Merle. Son expérience ajoutée à la sensibilité actuelle aux économies d'énergie a fait le reste.



Nuillé, hier. Xavier Merle et sa caméra thermographique. Fonctionnant par imagerie infrarouge, celle-ci peut détecter la moindre perte énergétique sur un bâtiment. Photo CO - Éloïse LIZAMBARD.

Ses domaines d'expertise - contrôles des machines dans l'industrie et diagnostics thermiques de bâtiments - se complètent. Un point positif en ces temps de crise où « l'argent circule moins ». Xavier Merle met un point d'honneur à satisfaire ses clients. - Je passe beaucoup de temps avec eux afin d'apporter une solution à leurs problèmes. Je ne me contente pas d'un simple constat. Les industriels apprécient. Depuis un an, j'ai appris qu'il fallait être polyvalent et j'ai dû intégrer la gestion, un domaine qui m'était étranger. Je me donne encore un an avant d'avoir une notoriété suffisante dans la région. -

Xavier Merle au 02 41 65 15 57.

Des entretiens individuels pour les créateurs, mercredi 4 novembre, à la CCI

Le forum de la création et de la reprise d'entreprise se déroulera, mercredi 4 novembre à partir de 9 heures dans les locaux de la CCI, au 34 rue Nationale, à Cholet. - Toute la journée, de 10 heures à 17 heures, des entretiens individuels sans rendez-vous seront proposés aux créateurs et repreneurs. Ils pourront rencontrer gratuitement des professionnels de la création [experts-comptables, notaires, banquiers...] et profiter de

leurs conseils -, précise Pascal Choux, de la Maison de la créés d'entreprises d'Angers. Parallèlement conférences, tables rondes et ateliers auront lieu pendant la Journée des thèmes variés : Quels financements pour mon projet, 1 000 idées pour entreprendre ou Box son projet par l'innovation.

Renseignements au 02 41 49 1 00 ou sur www.mts